

**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**
Prévention, Santé et Retraite
Dossier suivi par :
Véronique SPINNEWYN
Tél. :
01.39.22.53.82.
E-Mail :
vspinnewyn@ville-poissy.fr
Réf :
KO/AR/VS /2016.564

**Mesdames et Messieurs
les Médecins généralistes de Poissy**

Poissy, le **25 MARS 2016**

OBJET : Absentéisme pour raisons médicales



Mesdames et Messieurs, chers Docteurs,

Depuis 2007, l'absentéisme pour raisons de santé a augmenté de 18% dans les collectivités territoriales. Cette question soulève plusieurs problématiques :

- coût moyen des absences s'élevant à 1.800 € par agent en 2013,
- désorganisation des services,
- qualité du service public qui risque d'en souffrir.

C'est pourquoi, j'ai décidé de faire de la lutte contre l'absentéisme une priorité sur la ville de Poissy. Cette lutte, si elle doit participer à une meilleure gestion financière, doit également redonner de l'éclat à l'image du service public dû aux Pisciacais.

Vous êtes, de par vos fonctions, les maillons indispensables et privilégiés à la résolution des difficultés de santé rencontrées par nos agents. Mais il en va de ma responsabilité de vous sensibiliser davantage à l'impact des arrêts de travail sur la collectivité.

S'il est communément admis, que moins de 5% des agents abusent des arrêts de maladie, que moins de 1% des médecins prescrivent des arrêts dits de « complaisance », il est toutefois indispensable de réduire au maximum ces pratiques que je ne saurais accepter plus longtemps.

Je vous invite donc à faire preuve d'une vigilance accrue et à ne pas hésiter à orienter vos patients (agents de la ville) vers le médecin de prévention* dès lors que vous aurez décelé que les difficultés évoquées par ces agents sont en lien direct avec le travail. Le médecin de prévention est habilité à appréhender les capacités fonctionnelles requises pour un poste. Un arrêt de travail pourra peut-être ainsi être évité dès lors que le service de médecine préventive aura interpellé la collectivité pour œuvrer à la résolution en interne des difficultés évoquées par l'agent.

Comptant sur votre collaboration,



Le Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

Karl OLIVE

*OSTRA, Dr BOUDERBALA, 17 rue Charles Edouard Jeanneret – 78300 POISSY

Hôtel de Ville
Place de la République
BP 63081
78303 Poissy Cedex
www.ville-poissy.fr

Toute correspondance doit être adressée à
l'attention de Monsieur le Maire